COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

DU CD F.F.P.J.P. PAYS CATALAN

En date du mardi 3 janvier 2017 à 20 heures 30 au siège, rue Bassères à PERPIGNAN.

Membres présents 15 /15 (feuille d'émargement annexée)

Nombre licences : 921

Nombre mutations : 178

ORDRE DU JOUR

En préambule, le président présente ses vœux aux 14 membres du comité directeur et expose les grands principes qui doivent régir le fonctionnement du comité directeur : disponibilité, respect et confidentialité des décisions.

- Approbation du compte rendu du comité directeur du 5 décembre 2016

Ce compte rendu comportait notamment le refus de validation du projet de statuts du comité régional. Le président explique, pour les nouveaux membres, son refus de valider le projet de statuts du comité régional Occitanie, en raison du manque de concertation et des délais de réponse.
Ce compte rendu comprenait également les nouvelles règles du CDC 1ère et 2 ème division, avec une montée et une descente en fonction des résultats obtenus et non plus par simple choix.
Ce compte rendu faisait aussi rappel de l'obligation d'autorisation parentale pour une sortie de territoire d'un jeune (obligation légale).
Ce compte rendu du 5 décembre 2016 est adopté à l'unanimité et est joint au présent compte rendu.

- Délégations et organigrammes 2017 – 2020

Le président présente l'organigramme du comité directeur pour les années 2017 – 2020. Il communique les fonctions des membres d'après les entretiens qu'il a eus avec chacun d'entre eux. Il expose également sa vision de chaque délégation. Il reste à trouver quelques bénévoles extérieurs au comité directeur.
L'organigramme définitif sera annexé au présent document lorsqu'il sera complet et définitif.
« Le cœur de métier » est la délégation au développement sportif avec un effort particulier envers les jeunes et les féminines.
La délégation aux règlements et à la discipline sera un axe important du mandat avec un effort significatif à porter sur l'arbitrage.

- Finalisation du calendrier 2017

Le calendrier 2017 est quasiment achevé. Pour l'année 2018, il faudra faire un effort sur le sponsoring afin d'atténuer le coût de ce document. Ce travail doit être entrepris rapidement.

- Pass-Contact Jeunes

La fédération facture 1 € la licence PCJ, mais ce type de licence n'est pas comptabilisé dans le total des licences.

- Arbitrage – les nouveautés du règlement

A savoir que ce nouveau règlement rentre en application dès le 1er janvier 2017.

Parmi les points importants : Les normes relatives au bouchon (art.3) le jet du bouchon (art.6) Distance à respecter lorsque l'arbitre mesure un point (art.26). Sanction pour dépassement de temps pour jouer une boule (art.35).

- <u>CDC – finalisation calendrier CDC D1 et D2</u>

Ces deux division comprennent 20 équipes chacune :
1ère division : Pia – Maureillas – Montescot – Prades – St Assiscle 1° - St Assicle 2° - Toulouges – Pilou 1° - Pétanque Cérétane – Elne – Pia 2° - Ille sur Têt – Banyuls sur Mer 1° - Banyuls sur mer 2° - Argeles – St André – Llupia - Port-Vendres – St Laurent de la Salanque – Las Cobas.
2ème division : St Féliu d'Amont – St Laurent de la Salanque – Ille sur Têt – Le Soler – Pétanque Stéphanoise – Rivesaltes – Ebcs Baixas – La Boule Barcarés – Amélie Les Bains – St Jean Pla de Corts 1° - St Jean Pla de Corts 2° - Argelès – St André – Canet Marenda – Bompas – Pilou Canet – Prades 1° - Prades 2° - Port Vendres – Salses.
Le règlement du CDC est en cours de finalisation.

- <u>Questions diverses</u>

- Le président de Sorède sollicite le regroupement des jeunes. Le comité répond favorablement.
- Le Comité Départemental Olympique et Sportif, l'UFOLEP et la Ligue de l'Enseignement mettent en place à compter du 30 janvier 2017 un stage d'insertion professionnelle par et pour le sport. Les 10 séquences de formation, à raison de 2 jours consécutifs sur une durée de trois mois, seront suivies d'une aide à l'immersion dans la filière professionnelle.
  Ce stage s'adressera à des jeunes de 16 à 25 ans sans emploi et hors du système scolaire. Il vise à aider à leur orientation professionnelle.
  Les candidatures doit être adressées au CDOS66, cdos66@wanadoo.fr , qui transmettra.
  La date de clôture des inscriptions est fixée au lundi 16 janvier 2017. Une sélection sera effectuée selon des critères de recevabilité.
- Pour le Trophée des secteurs les membres du comité pilotant les graphiques : 1er tour : R. ROSAS – 2ème tour : J. METHIVIER – 3ème tour : D. CARUEL – 4ème tour : A. APARICIO. Le renouvellement des licences étant en cours, tous les joueurs ne pourront pas présenter leur licence, en revanche, ceux qui se sont qualifiés devront être détenteurs de leur licence lors de la phase finale.
- Les membres du comité directeur responsable de graphique doivent récupérer deux enveloppes : celle des inscriptions hommes et femmes et celle correspondant à 20 % du total des inscriptions.
- Afin que tout le monde soit formé au graphique, le président demande que messieurs CORPETTO et CARUEL effectuent des séances de formation.

La réunion prend fin à 23 heures 50, l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés.

Le président	Le secrétaire général
Jean Pierre VIRGILI	Raphaël ROSAS

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 6 Février 2017

Excusés: Aurélia MALFRAY - Bernard LEFEVRE – Elisabeth SUAREZ

APPROBATION DU COMPTE RENDU CD DU 03/01/17

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA LIGUE LR DU 28/01/2017

Délégation des PO : JPV – DC – CC – AM – RR

Hormis l'AG de bilan et de clôture de la Ligue LR, la plupart des points concernant le futur Comité Régional n'ont été ni débattus ni votés comme la dissolution de la Ligue LR ; le traité de fusion LR et MP ; les statuts et le RI du CR Occitanie. Seule la proposition de candidature unique de P Verdier au poste de Vice Président du CR Occitanie et donc de Président de la Commission Régionale LR a été entérinée

Nous avons eu lecture en séance de toutes les anomalies relevées par la Fédé dans les rapports des Délégués aux concours Nationaux du Languedoc-Roussillon sur lesquels il a été demandé une attention particulière.

Nous avons attribué les lieux des différents tours de CRC ainsi que les délégués pour les Nationaux ayant lieu au sein de la ligue.

A l'issue, JPV a contesté par courrier à la fédé la réunion pour plusieurs vices de forme. Après avoir obtenu l'assurance que le président de la FFPJP qui l'a rappelé le lendemain avait bien entériné ses observations, il a retiré son recours, afin que la réunion du 4 février puisse se tenir.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE REGIONAL OCCITANIE DU 4/02/2017

Délégation des PO : AM et JPV

Organigramme du comité régional : Président : A. VALERO (11) – Vice-président : M.M. CLAMENS – (31) Vice-président : P. VERDIER (48) Secrétaire : J.P RIGAUD (34) – secrétaire-adjoint : M. NOGARET (12) : Trésorier : L. ROUGIER (82) -

Il y a des différences notables entre le fonctionnement en LR et en Midi-Pyrénées. Tout le travail préparatoire consistera à uniformiser les modes de fonctionnement afin d'obtenir un système cohérent. Pour parvenir à ce but, il faudra regarder attentivement les incidences budgétaires. Conformément à la réunion avec le CNDS, il a été confirmé le rôle important de la commission des finances car les subventions Jeunesse et Sport seront attribuées au niveau régional.

Commissions de discipline : Celle de Midi-Pyrénées traitera les dossiers du LR. Celle de LR traitera les dossiers de MP. A la demande de son Président sortant la Commission LR sera reconduite dans sa composition.

POINTS SUR L'HABILLEMENT – SUR L'HEBERGEMENT – SUR LE TRANSPORT

- hébergement : difficultés sur certains sites notamment le Mont St Michel ; Soustons (Jeunes ; DM et TaT
- déplacements : Il a été décidé de favoriser le déplacement en train voire en avion, pour les grands déplacements. Pour ces grands déplacements, le trésorier fera un bilan comparatif des diverses possibilités. Pour les locations de véhicules, après démarchage des différents loueurs, UCAR s'aligne sur les prix moins chers.
- Habillement : Tenue des Championnats de France en cours de négociation avec Néologik. Pour le pantalon ou le pantacourt le choix sera laissé aux joueurs. Tenue des membres du comité directeur Le recueil des tailles est en cours, suite aux prospections auprès de Devred et Kiabi.

POINTS SUR LES LICENCES

Nombres licences : 3073 Actuellement, par rapport à la même date de 2016, il manque 92 licences dont une quarantaine du secteur de l'Agly-Fenouillèdes. Rappel : le paiement des licences par les secteurs se fait début Mars pour 70% le solde sera payé au 15 octobre. Un courrier sera adressé aux présidents de secteurs par AA Le président du comité demande que le trésorier tienne un tableau sur l'évolution des licences 2017.

COMMISSION ARBITRAGE

Le but de cette commission est la formation et le perfectionnement des arbitres. Il faudra les habiller et compléter leur lot de matériel. La commission d'arbitrage est composée de 15 arbitres. Le comité félicite le nouvel arbitre reçu brillamment Harley PAGES. Les arbitres ont été affectés pour les concours et compétitions des 6 premiers mois. Un état de ces affectations sera publié sur la page FB de Pétanque Catalane.

COMPTE RENDU DE LA REUNION AVEC LA MAIRIE DE PIA

Suite à la rencontre du 03/02/17 entre le club de Pia Stephan Boddaert Yoann Berlutti et JPV La mairie de PIA serait favorable à la construction d'un couvert sur une base de 64 terrains s'intégrant dans une zone sportive aménagée à l'est de La Foret (proximité du club). La Municipalité apporterait le terrain et 20 % du financement. Coût estimé à 3 millions d'euros. Un peu moins en supprimant certains équipements (chauffage). Possibilité de financement partiel par des entreprises privées en cas d'équipements solaires.

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC Robert OLIVE RESPONSABLE DES SPORTS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL du 06/02/17

Participaient à la rencontre Serge Nougaret et Henri Thubert pour le Sport Boules partie prenante dans la démarche. Plusieurs possibilités ont été envisagées sans exclure une solution transitoire dans un entrepôt industriel de St Charles. Le Conseil Départemental soutiendra le dossier de PIA ou d'une autre commune qui souhaiterait s'engager dans ce type d'équipement dont il a été rappelé qu'il était un outil indispensable au développement sportif des 2 fédérations.

DELEGATIONS POUR LES FINALES DEPARTEMENTALES

Compte tenu de l'heure tardive ce point est reporté à la prochaine session.

QUESTIONS DIVERSES

Convention avec la Banque Populaire du Sud en cours de signature portant sur l'attribution d'une carte bancaire, l'obtention d'un crédit pour les travaux du Siège et sur un éventuel partenariat.

Le comité directeur a étudié l'achat de calibre de tir de précision. Cet achat pourrait être lié à un dossier de subvention auprès du CNDS

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu le 6 mars à 20 heures 30 au siège.

La réunion prend fin à 23 heures 55.

Le président Le secrétaire général

Jean Pierre VIRGILI Raphaël ROSAS

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

DU CD F.F.P.J.P. PAYS CATALAN

En date du lundi 6 mars 2017 à 20 heures 30 au siège, rue Bassères à PERPIGNAN.

Membres absents : néant (voir feuille de présence)

ORDRE DU JOUR

VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 6 FEVRIER : OK

COMMISSION TERRITORIALE DU LANGUEDOC ROUSSILLON

En raison des relations instaurées avec le président de la CT LR le comité directeur du Pays Catalan a voté à la majorité de ses membres une motion visant à ne plus siéger dans cet organisme.

Cf Texte de la motion joint en annexe:

DELEGATION POUR LES FINALES DEPARTEMENTALES

25 & 26 mars doublettes mixtes à BOMPAS : J.A CUVELIER - J.J VIDAL

01 & 02 avril triplettes promotion à VILLENEUVE DE LA RAHO : M. DOMINGUEZ – H. VIDAL

08 & 09 avril doublettes masculines à PRADES : J. METHIVIER – J AMIEL

12 & 13 avril triplettes vétérans à ALENYA : D. CARUEL – R.ROSAS

15 & 16 avril triplettes provençal à P. STEPHANOISE : C. CORPETTO – A. MALFRAY

22 & 23 avril doublettes féminines à ARGELES : H. PAGES – J.A CUVELIER

22 & 23 avril triplettes masculines à ARGELES : D. CARUEL – R. ROSAS

30 avril 1er mai Emblèmes masculins : à ST LAURENT/SALANQUE : C. CORPETTO – J.A CUVELIER – D. CARUEL

30 avril 1er mai Emblèmes féminins : à ST LAURENT/SALANQUE : M.CAMPMAJO – H. EGEA

21 mai triplettes J.C.M à ARGELES : C. CORPETTO – J.A CUVELIER – J. AMIEL

25 mai tête à tête masculins à BAGES : J. METHIVIER – B. LEFEVRE

25 mai tête à tête féminins à BAGES : H. PAGES – J. AMIEL

27 & 28 mai doublettes provençal à CABESTANY : M. DOMINGUEZ – H. VIDAL

11 juin doublettes C.M.B à SOREDES : C. CORPETTO – J.A CUVELIER

23 & 24 septembre triplettes mixtes à MONTESCOT : J. METHIVIER – J.J VIDAL

30 septembre & 1er octobre tir précision masculin à BOMPAS : C. CORPETTO – R. ROSAS

30 septembre & 1er octobre tir précision féminins à BOMPAS : D. CARUEL

DELEGATIONS POUR LES CHAMPIONNATS DE LIGUE

1er & 2 juillet triplettes J.C.M. à RIVESALTES : C. CORPETTO - J. METHIVIER – J.A CUVELIER

16 & 17 septembre doublettes C.M.B (34) : C. CORPETTO

COLLOQUE DES EDUCATEURS

Parmi les personnes pressenties, personne n'a pu se libérer pour représenter le comité au sein du colloque des éducateurs les 10 et 11 avril à MACON (71). JPV en a avisé la Fédé et la DTN JY Peronnet.

POINT TRESORERIE LICENCES ET BANQUE POPULAIRE

Actuellement le comité recense 3759 licenciés soit 83 licences de moins qu'en 2016 à la même date. Une action est envisagée entre Mai et les vacances scolaires, au collège St Louis de Gonzague sous réserve de trouver 4 à 5 formateurs pour appuyer ceux du comité départemental (voir parmi les formateurs de PIA).

Les travaux au siège du comité vont être engagés après un bilan complet et la révision des devis.

Le prêt de 50 000 € sur 48 mois auprès de la Banque Populaire est possible dès lors que l'on rapatrie le contenu du livret de caisse d'épargne du CA. Ce montant servira de cautionnement.

La carte bancaire qui a été commandée coutera 55 € par an. Sauf signature d'une convention Pop' Asso actuellement à l'étude

La Banque Populaire étudie également la possibilité d'un sponsoring soit en argent et / ou en équipements.

POINT DEPLACEMENT - HERBERGEMENT aux France

Reste à caler les déplacements les plus longs (choix du moyen de locomotion). Pour l'hébergement, tout est en place sauf pour SOUSTONS où un hôtel doit confirmer ses disponibilités. Depuis nous avons reçu la confirmation.

POINT HABILLEMENT nous

Pour l'habillement des hommes du comité, seuls Bernard et Christian doivent essayer. Pour les autres c'est OK. Les femmes sont en recherche d'une tenue fonctionnelle.

Pour les tenues des joueurs, plusieurs prospections sont en cours. Le choix se fera notamment par rapport au coût

LES EMBLEMES FEDERAUX

Le dimanche 30 avril, à l'occasion des emblèmes fédéraux, le comité directeur aidera l'association « Vaincre la mucoviscidose » en vendant les billets à la place des membres de cette association retenus sur une autre manifestation.

➢ QUESTIONS DIVERSES

La sous commission discipline d'arbitrage entendra prochainement (date à fixer) Patrick HUNAULT.

La réunion prend fin à 23 heures 35, l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés.

Le président — Le secrétaire général

Jean Pierre VIRGILI — Raphaël ROSAS

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

DU CD F.F.P.J.P. PAYS CATALAN

En date du lundi 3 avril 2017 à 20 heures 40 au siège, rue Bassères à PERPIGNAN.

Membres absents : PAGES Harley – Elizabeth SUAREZ (excusés)

ORDRE DU JOUR

VALIDATION DU CR DU 6 MARS : OK

COMPTE RENDU DE LA REUNION OCCITANIE DU 18 MARS (pour mémoire diffusion du compte rendu)

POINT SUR LES FINALES DEPARTEMENTALES JOUEES

Précisions sur le cahier des charges. Avoir un lieu adapté pour le graphique – Préciser les terrains éclairés – Eviter les terrains à proximité de la buvette qui peuvent poser problème. Points à vérifier par la commission de validation des terrains. Il est demandé aux membres du comité et aux arbitres de ne pas alimenter de polémique sur Facebook ou de ne pas y répondre.

Par rapport au règlement, à chaque début de compétition, le jury devra déterminer si les conditions de jeu sont normales. Dans ce cas, les règles strictes concernant la tenue seront appliquées. Dans le cas où les conditions de jeu sont exceptionnelles, les règles concernant la tenue seront assouplies (décision prise par un vote majoritaire).

Lors des finales déjà jouées, de nombreux cartons jaunes ont été distribués. En revanche, le suivi semble poser problème. Donc pour éviter les problèmes, les arbitres devront noter les noms des joueurs sanctionnés.

LICENCES – TRESORERIE

Total des licences enregistrées en 2017 : 4023 (soit moins 133 licences qu'en 2016).

Il faut faire un effort pour les licences « jeune » qui sont gratuites dans le but d'en recruter un maximum .

La trésorerie est de 13992.68 euros, sans le décompte des chèques en cours.

Rappel aux présidents de secteur qui n'ont pas encore payé 80 % du montant de leurs licences 2016. Courrier à faire pour les clubs de PERPIGNAN qui se trouvent dans ce cas de figure.

La banque a accepté le principe de l'emprunt pour les travaux du comité départemental.

DELEGATIONS AUX FRANCE (voir feuille annexe) RAPPEL DES CONSIGNES

Les consignes suivantes ont été adoptées : 20 € par repas pour les joueurs et pour l'accompagnateur. Les repas du vendredi soir – samedi midi – samedi soir seront avancés. Pour les déplacements lointains, le jeudi soir sera pris en compte. Pour le Jeu Provençal, le repas du jeudi soir sera pris en compte.

L'enveloppe du délégué comprendra 20 € pour le tête à tête – 20 € pour la doublette - 30 € pour la triplette, somme dont le délégué disposera à sa convenance.

Les nuits du vendredi au samedi puis du samedi au dimanche sont réservées. Un acompte a été versé à la réservation.

HABILLEMENT - HEBERGEMENT – TRANSPORT

Les tenues pour les membres du comité sont validées. N GOMARYR a validé la proposition financière. Il a également donné son accord pour la proposition financière du flocage.

Il restera à effectuer le flocage.

Pour l'hébergement tout est calé. Pour le transport tout est calé.

AFFAIRES DISCIPLINAIRES EN COURS

Un exposé des affaires en cours a été effectué. La commission d'enquête procèdera à plusieurs auditions le mardi 4 avril 2017.

QUESTIONS DIVERSES (les inscriptions au CNC vétéran)

La pétanque du Square a déclaré forfait général pour le CDC et pour la Coupe du Roussillon. Pénalité pour forfait général à réclamer.

Eviter d'affecter monsieur Hervé DEPOILLY sur les concours d'AMELIE LES BAINS.

Trouver 2 personnes pour remplacer M. CAMPMAJO et H. EGEA au graphique des emblèmes féminins.

Fin de la réunion à 23 heures 55.

Le président	Le secrétaire général
Jean Pierre VIRGILI	Raphaël ROSAS

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

DU CDF.F.P.J.P. PAYS CATALAN

En date du mercredi 3 mai 2017 à 20 heures 30 au siège, rue Bassères à PERPIGNAN.

Membres absents : Harley PAGES – Elizabeth SUAREZ (excusés)

ORDRE DU JOUR

VALIDATION DU CR DU 3 AVRIL

BILAN DES EMBLEMES FEDERAUX, DES FINALES DEPARTEMENTALES ET UN POINT D'ECLAIRAGE SUR L'ARBITRAGE :

- Organisationnel : Mentionner dans le cahier des charges en cas d'intempéries, un emplacement abrité pour le graphique (protection du matériel informatique). Fournir un plan numéroté des jeux et l'emplacement des terrains éclairés.

Seuls les membres de la commission de validation des terrains sont habilités à donner des directives pour l'organisation des compétitions ; emplacements et traçage des jeux, emplacement(s) du graphique en fonction des conditions climatiques, raccordements électriques, etc.

- Arbitrage: Depuis 2017, une motivation nouvelle se fait jour au sein du corps arbitral. Le respect de la discipline a progressé même s'il faut encore travailler pour améliorer la situation. Arriver par la formation à améliorer le niveau de compétence, à harmoniser la façon d'arbitrer et à mieux se répartir les tâches avant le début des compétitions. Harmoniser le niveau d'exigence de chacun.

- Améliorer la coordination entre les graphiqueurs et les arbitres. Définition et respect du rôle de chacun.

POINT TRESORERIE - LICENCES – RELEVE DE DECISION POUR VALIDER L'EMPRUNT AUPRES DE LA BANQUE POPULAIRE – OUVERTURE DU SITE SUR LA GESTION COMPTABLE :

- Point trésorerie : compte bancaire + 46544,78€ au 30 04 17. A défalquer factures en cours - 9424,12€ soit un solde 37120,66€ auquel il faut ajouter le versement des licences secteurs + 11500€ soit bilan de l'exercice en cours + 48620,66 Les clubs du secteur de PERPIGNAN qui n'ont pas payé leur quotte part de licence 2017, seront relancés par courrier.

- Etat des licences : 111 licences de moins qu'en 2016 à la même période.

- Convention Banque Populaire Sud : un sponsoring de 250€ nous est accordé. Négociation en cours sur le taux du prêt travaux. Un relevé de décision du Comité Directeur est nécessaire pour le montage du dossier de prêt:

Par un vote unanime, les membres du comité directeur du CD F.F.P.J.P PAYS CATALAN, autorise le trésorier à engager les démarches pour l'obtention d'un prêt de 50 000 euros remboursable avant la fin du mandat 2017 / 2020.

- Ouverture du site de gestion comptable CER France: le chemin d'accès est affiché.

DISCIPLINE

Affaires en cours PEYRAMAYOU commission le 17/05. SICRE le 31/05 ; BASSET – DE BRITO le 7/06.

Deux nouvelles affaires sont à l'étude : RAMON Nicolas – BRAULT Mickaël

CHAMPIONNATS DE LIGUE EN LOZERE :

En l'état des relations actuelles avec la Commission Territoriale LR Jean André CUVELIER, vice président du comité participera comme Délégué aux Régionaux de MARVEJOLS.

POINT SUR LES DEPLACEMENTS AU FRANCE :

- Déplacement au MONT ST MICHEL les équipes qualifiées ont émis le souhait de s'y rendre par leurs propres moyens. Suivant l'étude de coût réalisée par AA ils pourraient être indemnisés sur la base du trajet le moins cher (Avion jusqu'à Paris ou Renne + voiture de location).

- Un courrier type en cours d'élaboration sera remis aux joueurs se déplaçant aux France. Ce courrier sera complété d'un questionnaire – évaluation afin que le comité puisse tirer un enseignement des réponses et éventuellement apporter des aménagements.

CDC :

Réclamation pour le match Le Barcarès / Banyuls. Le Barcarès a fait délibérément jouer une joueuse de l'Aude sous une autre identité. L'équipe fautive est disqualifiée et devra s'acquitter comme amende des frais de forfait complet. Cette joueuse est citée en discipline par le CD11 ce qui implique la citation du Président du club à l'origine des faits.

Rappel il est interdit d'ajouter des cases sur les feuilles de match des féminines pour augmenter le nombre de joueuses. Les dirigeants des clubs concernés seront avisés par courrier.

Rappel aux clubs concernés : un joueur ne peut être inscrit dans 2 équipes de même niveau

QUESTIONS DIVERSES

- Les clubs demandent un accusé de réception pour les inscriptions d'équipes. La secrétaire le pratique déjà, la démarche sera systématisée.
- Réunion travaux du siège jeudi 18 mai 15 h avec JPV ; AA ; DC ; RR.
- Un nouveau club est en cours de création dans le VALLESPIR : BROUILLA
- Les membres du comité devront fournir une photocopie de leur permis de conduire afin de faciliter les réservations de véhicules.

Fin à 23 h 55.

Le président	Le secrétaire général
Jean Pierre VIRGILI	Raphaël ROSAS

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN
Commission Territoriale Languedoc Roussillon
Comité Régional Occitanie

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Mardi 6 Juin 2017

DU CD F.F.P.J.P. PAYS CATALAN

Absents excusés : A M –E S – H P

VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 3 MAI

DELEGATIONS « AU FRANCE » LETTRE TYPE A REMETTRE AUX QUALIFIES

- Mende : Joël METHIVIER : Equipe COSTA – A APARICIO : équipe TOURNAY – R ROSAS : équipe OLMOS.
- CASTELNAUDARY : tout est calé
- MONT ST MICHEL : proposition d'1 délégué supplémentaire J.J. VIDAL pour l'équipe de ST A qualifiée à la ligue– Remplacement de J P VIRGILI par le président de STA (discussion en cours).
- Prévisions de déplacements au MONT ST MICHEL : 3 équipes en véhicules légers – 1 en avion. Un mode de transport uniquement VL sera proposé.
- Lettre d'information à remettre aux joueurs sur les conditions de déplacement permettant aussi d'enregistrer leurs remarques ou observations afin d'en tirer tous les enseignements.

CONFORMITE DU CRC VETERANS

- CRC V des 10 et 11 octobre à BOMPAS modifié en fonction de la date du CNCV. J Méthivier prépare un courrier à transmettre à la C T LR afin de valider l'organisation projetée par le CD pays Catalan.
- Le comité directeur entérine le changement du nombre de qualifiés (6-1) pour les régionaux en triplettes mixtes suite à la reprise de la place laissée vacante par le CD48.

DECISION DU JURY DE LA PALME DE DEMANDER LE LOGO TYPE DU CLUB SUR LES MAILLOTS

- Suite à l'exigence d'un logo club ou comité sur les maillots des joueurs par le jury des championnats régionaux à La Palme le président JP VIRGILI demandera au président du CR Occitanie le texte règlementaire en vigueur précisant cette exigence. Proposition adoptée à l'unanimité.

POINT TRESORERIE + LICENCE + RELANCE CREDIT AGRICOLE

- Les frais de déplacement (location de véhicules), d'habillement et d'arbitrage sont en hausse.
- Relance du Crédit Agricole. Il propose un taux de 1.60 % au lieu des 3% de la Banque Populaire pour nous garder comme client. Les membres du CD PAYS CATALAN valident à l'unanimité des présents (12), la décision de signer l'emprunt avec le Crédit Agricole à la place de celui de la Banque Populaire.
- Licences : 126 licences de moins qu'en 2016 à la même période.- Il faudra faire un rappel des impayés sur 80 % du montant des licences.
- Projet d'1 rassemblement de jeunes le 27 septembre, avec l'UNSS. A voir avec messieurs GALLOY et BONNARD).
- Axer l'effort de recrutement sur les PIJ et les sites de vacances scolaires.
- Une proposition de licences à tarif réduit 15 € (vendue club) a été formulée. Elle sera mise en expérimentation à compter du 1er juillet.

POINT ARBITRAGE AVEC AFFAIRE DE PONTEILLA SUR LES INSCRIPTIONS

- Erreur de date sur le calendrier, pas d'arbitre sur le concours au moment du démarrage.

- Le CD PAYS CATALAN rappelle aux arbitres, dirigeants des secteurs et des clubs leur devoir de réserve notamment sur FACEBOOK et les autres réseaux sociaux où la polémique se répand rapidement.

POINT DISCIPLINE RECLAMATION PEYRAMAYOU – COURRIER DE MONSIEUR ESPIL

- Le courrier de réclamation et d'appel de messieurs et madame PEYRAMAYOU n'est pas recevable car transmis hors délais. Le président du comité régional, n'a pas été saisi dans les délais impartis et sans que la somme obligatoire de 450 € (150 x3) soit versée. Le secrétaire de la commission de discipline doit aviser le corps arbitral ainsi que le président du club.
- P. ESPIL président du secteur Cerdagne-Capçir après diffusion d'un courrier sur Facebook mettant en cause le comité départemental s'est entretenu avec le président VIRGILI à Cabestany qui l'a rappelé à son devoir de réserve. Après une assemblée générale extraordinaire non valide qui ne l'a pas suivi sur sa volonté de quitter le CD PAYS CATALAN, P ESPIL a réitéré ses allégations véhémentes à l'encontre du CD. Il sera entendu sur ses propos par le Bureau Départemental le 20 juin à 19 heures au siège du comité.

QUESTIONS DIVERSES

- INSCRIPTIONS A L'INTERNATIONAL Jeunes DE BARCELONE
  Le CD PAYS CATALAN invité sera représenté par les Champions départementaux juniors

- LES RESERVATIONS POUR LE CONGRES DE LA FEDERATION A MENDE sont en cours auprès d'un institut privé.
- REPORT DU CONCOURS DE l'EBCS BAIXAS

En concurrence avec le T Mixte de St A. Le 11 août lui sera proposé en date de substitution. .

- PROPOSITIONS DE PIERRE MAILLAC (joueur de Las Cobas)
  Des pistes de réflexion pour améliorer le fonctionnement du comité départemental et le déroulement des compétitions. Il est proposé à JAC de l'associer dans les groupes de réflexion avec les clubs et les Secteurs.

- FINALE DEPARTEMENTALE JEUNE REPORTEE
  En raison des élections, la salle municipale devant servir de restaurant au club de Sorède, n'était pas disponible. Il a donc été décidé de la reporter au 26/6/2017.

- REPAS CONVIVIALITE COMITE
  JA CUVELIER se charge d'organiser ce repas au cours du mois de septembre.

  BOUTIQUE EN LIGNE
  Le projet d'une boutique en ligne est toujours d'actualité. Il reste à trouver la personne qui s'occupera de son fonctionnement.

  La réunion prend fin à 00 heure 40.

Le président — Le secrétaire général

Jean Pierre VIRGILI — Raphaël ROSAS

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Lundi 3 juillet 2017

DU CD F.F.P.J.P. PAYS CATALAN

Absent excusé : E S.

- VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 6 JUIN

Retour sur la décision du jury de la finale de ligue à LA PALME en doublette messieurs. Patrick GRIGNON a confirmé que le logo du club n'était pas obligatoire sur la tenue des joueurs mais qu'il ne l'écrirait pas.

- PRIME AUX RESULTATS POUR LES JOUEURS

La prime d'encouragement aux joueurs pour leurs bons résultats aux France décidée en 2013 est reconduite comme suit Demi finaliste 300 € ; finaliste 600 € ; champion 1000 € ; quarts de finale des France Triplettes toutes catégories 200€

- POINT SUR LES DELEGATIONS AU France à SOUSTONS

Daniel OLIVERAS sera délégué de la doublette messieurs Bonnard Cuffy de Sorède.

- COMMUNICATION SUR LES CONCOURS A PARTIR DE LA PAGE FACEBOOK

Les concours pour lesquels il y a une communication sur FACEBOOK, doivent être conformes à la réglementation. Licence obligatoire, montant des dotations à respecter. Les membres du comité de direction ne doivent pas s'impliquer comme graphiqueur ou arbitre dans les concours qui ne rempliraient pas ces conditions.

- LANCEMENT DE LA LICENCE DECOUVERTE

Le déficit de licences en tendance s'approchera des 400 à fin 2017si rien n'est fait . Pour pallier ce manque, il a été décidé de créer la licence « découverte » qui a pour but de faire adhérer les personnes qui souhaitent jouer l'été dans les concours officiels, tout en bénéficiant d'un tarif préférentiel. Sur le prix de vente à 15 €, 10 reviennent à la fédération, 2 au comité régional, et 3 au club. Le comité départemental ne perçoit rien sur ces licences. Une lettre va être adressée dans les secteurs et dans les clubs pour les sensibiliser à la démarche.

- CANDIDATURE AUX FINALES DEPARTEMENTALES

Pour 2018, les clubs de RIVESALTES et de PIA ont fait acte de candidature. Le club de BOMPAS va être également candidat à une finale départementale. Pour les emblèmes fédéraux, VILLENEUVE DE LA RAHO qui change de Président à la fin de l'année serait candidat. A confirmer.

- POINT TRESORERIE

Le poste location de véhicule est en forte baisse – le poste habillement est en légère baisse - le poste arbitrage est en légère hausse. Le prix de vente des vêtements sera mis facebook.

- POINT DISCIPLINE

P. ESPIL a été reçu par le bureau départemental le 20 juin 2017et a été invité à s'expliquer sur ses propos diffusés sur FB. A la majorité des membres présents, il est décidé de lui adresser un ferme avertissement. Un courrier lui sera transmis en ce sens le rappelant à ses obligations. Tout nouveau manquement ferait l'objet d'une procédure disciplinaire.

- CREATION D'UNE CATEGORIE PRESTIGE

Cette catégorie honorifique non accessible par les points concours distinguerait uniquement les joueurs champions de France. D'abord les joueurs titrés pour le compte du CD Pays Catalan et toujours licenciés dans le comité puis par extension ceux actuellement licenciés dans le comité mais ayant obtenu leur titre pour un autre département.
Les joueurs F. GOUGES ; G. NAUDO et C. BAILLS concernés par ce dispositif sont également proposés à la médaille d'or de la FFPJP.

- PLANNING DE LA VISITE DE PATRICK GRIGNON

Voir document joint qui reste à valider par P Grignon.

- DEPLACEMENT AU MONT ST MICHEL

Suite aux différentes propositions avancées quant aux modes de transports les choix seront définitivement arrêtés lors du comité directeur du 24 juillet

- QUESTIONS DIVERSES

- L'INTERNATIONAL DES JEUNES A BARCELONE : regroupait 24 équipes de plusieurs pays. L'équipe des PO est sortie du premier groupe mais a échoué dans le second
- PROCHAIN COMITE DIRECTEUR le 24 juillet 2017
- CHAMPIONNAT REGIONAUX T JEUNES à Rivesaltes : les Juniors de SALSES et les Minimes de PRADES titrés.
- AG du 12/07/17 au BOULOU Les Oliviers : démission du comité directeur sortant et situation comptable présentant un déficit non justifié à ce jour.
- France à PONTARLIER : E S déléguée ne pourra s'y rendre. La proposition de Gines SANCHEZ comme délégué en remplacement est validée pour accompagner l'équipe de Toulouges.
- Proposition à valider au prochain : congrès les finales départementales ne seront attribuées qu'aux clubs ayant adopté les statuts type de la fédération.

Le Président	Le Secrétaire Général
Jean Pierre VIRGILI	Raphaël ROSAS

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN
Commission Territoriale Languedoc Roussillon
Comité Régional Occitanie

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR
Lundi 24 juillet 2017
DU CD F.F.P.J.P. PAYS CATALAN

Absente excusée : E S

VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 3 JUILLET :

POINT DEPLACEMENT FRANCE : DEPLACEMENT DES JEUNES A CASTELSARRASIN - A SOUSTONS – RESERVATION PALAVAS

Le déplacement Masters à CASTELSARRASIN étant trop proche du championnat de France jeunes, seules 2 équipes (1 équipe VALLESPIR et 1 équipe SALANQUE) seront envoyées.
Pour le France Jeunes à SOUSTONS, 5 équipes dont 2 de ligue partiront avec 2 minibus et 1 véhicule automobile. Le lieu d'hébergement est à DAX. Tout est calé.
Pour le France à PALAVAS, doublettes Provençal, 9 chambres sont réservées.

DOSSIERS EN COURS : REPONSE AU MAIL CD12 AVANT LE PREMIER SEPTEMBRE – STRUCTURATION FEDERALE

Le président de l'Aveyron demande une réponse avant le 1 er septembre sur l'organisation des compétitions départementales. JPV et CC doivent fournir la réponse. La demande de dossier sur la structuration fédérale est déjà traitée.

DISCIPLINE : REMARQUES SUR LE NOUVEAU CODE DE DISCIPLINE – AFFAIRE ALCAZAR – DARIO

Le code de discipline vient d'inclure une nouvelle sanction pour les propos non conformes adressés par Email classée dans la catégorie 5.
Messieurs ALCAZAR ont adressé au comité un courrier demandant la sanction de l'arbitre JJ VIDAL et de leurs 2 adversaires lors des finales départementales au Provençal en doublettes. L'étude du dossier est en cours.
Monsieur DARIO a émis sur la Pétanque Catalane un texte annonçant sa démission prochaine et mettant en cause le comité départemental et le corps arbitral. Il sera invité à s'expliquer prochainement au CD PAYS CATALAN sur ses propos.

COMPTE RENDU VISITE AU CA : POINT TRESORERIE – POINT SUR LA SITUATION DE SAINT ASSISCLE

Dans le cadre de l'emprunt des travaux au CD, 50 000 € seront positionnés sur un compte à terme comme nantissement. Le solde sera déposé sur un Livret A qu'il nous faut rouvrir.
Relance des Secteurs pour les reliquats de licences encore impayés.
Les cartes d'embarquement avion pour le MONT ST MICHEL sont établies. Itinéraire : PERPIGNAN – NANTES – MONT ST MICHEL. Accompagnateurs messieurs VIDAL – FERNANDEZ – METHIVIER. Tout est calé.

PARTENARIAT AVEC L'INDEPENDANT

Compte rendu de l'entretien du 20 juillet avec Alain Baute Directeur Délégué à L'Indep. Les bases d'un partenariat à conclure en Septembre ont été lancées. Une page par semaine dont nous aurions l'entière gestion serait consacrée à la Pétanque Catalane. La contrepartie qui devrait porter sur un nombre d'abonnements à quantifier reste à négocier. Prochain RDV le jeudi 21 Septembre à 16h.
La revue l'Esprit d'Equipe dans son n° 3 (Août Septembre) à paraître mi août consacrera 4 pages à la Pétanque. Présentation des Nationaux de l'été ; interview du Président et présentation des championnats de France.

POINT SUR LES NATIONAUX

Pour CERET, Aurélia MALFRAY déléguée pressentie est empêchée, elle sera remplacée par Daniel CARUEL. Le secrétaire adressera à la FFPJP le courrier de désistement et le nom du remplaçant.

Pour RIVESALTES, messieurs CORPETTO et CARUEL, Raphaël ROSAS est délégué.

Pour LE BARCARES, messieurs CORPETTO, CARUEL, GEVAUDAN

Pour BOMPAS, messieurs CORPETTO et CARUEL, madame LOMBARD est déléguée.

QUESTIONS DIVERSES

- Le régional de PRADES : Le club conteste la note de frais des arbitres en raison du kilométrage excessif et de la facturation de 2 repas alors que les intéressés ont mangé avec les dirigeants. L'affaire sera traitée en commission d'arbitrage. Un accusé réception de la réclamation sera adressé aux dirigeants du club de PRADES.
  Il est rappelé que les graphiqueurs ne doivent en aucun cas se mêler au partage des joueurs.
- Boutique en ligne : Les articles et leurs prix sont en ligne. Il reste à définir les conditions de vente (délai de livraison). Les commandes sont à faire parvenir à la secrétaire du CD PAYS CATALAN. Pour le mois d'Août, la boutique en ligne est en sommeil, le fournisseur NEO LOGIC est fermé.
- Avis de décès : faire remonter l'information au président, afin de présenter les condoléances ou assister aux obsèques.
- Point sur les licences : Il faut persévérer dans la recherche des licences « Découverte »
- AG du BOULOU : Malgré les conseils du président du CD, l'AG du BOULOUI s'est tenue sans document comptable qui puisse justifier l'absence de 6 à 9 000 €, mais aucune preuve d'un éventuel détournement n'a été apportée. Tout le comité de direction a démissionné. Toutefois quelques anciens membres pourraient reprendre la gestion du club Des Oliviers. En attendant la mairie a fermé le local par mesure de sécurité en raison de problèmes électriques.

- La réunion prend fin à 00 heure 20.
-

Le président	Le secrétaire Général
Jean Pierre VIRGILI	Raphaël ROSAS

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

CD F.F.P.J.P. PAYS CATALAN

Lundi 4 septembre 2017

Absent(s): E S- Excusés: H V– JJ V

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 24 JUILLET :

BILAN FONCTIONNEMENT DES NATIONAUX - REUNION SUR LES NATIONAUX ET REGIONAUX :

RIVESALTES : Certains points de règlement des Nationaux non appliqués. Disparition de la dotation du Départemental TàT. Une plainte pour vol a été déposée par le club à la gendarmerie.

CERET : L'équipe MAILHAC (Las Cobas) quitte le concours après l'acceptation de 2 joueurs avec plus d'1 heure de retard. Voies de fait entre les familles PEYRAMAYOU et GHIGONETTO. Commission Nationale de discipline saisie par l'arbitre

Le BARCARES : Problèmes d'inscription.

La réunion avec les clubs concernés sur le calage des dates des Nationaux et Régionaux 2018 aura lieu le mardi 5 septembre à 18 heures.

POINT SUR LES AFFAIRES DISCIPLINAIRES – COURRIER DE MISE EN GARDE :

Affaire ALCAZAR Serge : Notification de sanction transmise.

Affaire PEYRAMAYOU / GHIGONETTO : plainte déposée à la gendarmerie d'Arles sur Tech pour non assistance à personne en danger par Peyramayou JM entendu avec les autres arbitres du concours.

Affaire DARIO : Retrait de sa délégation à la présidence de secteur du Vallespir. L'intérim sera assuré par M Dominguez . Courrier personnel du président en réponse à la mise en cause des membres du comité et des arbitres.

Affaire BOREIL : engagement des poursuites pour les déclarations insultantes du 10 juillet sur FB PC. Un courrier appelé « le silence des agneaux » va être publié sur FB PC pour prévenir les déclarations insultantes sur les réseaux sociaux.

Affaire Anthony de BRITO : courrier d'information à transmettre à son père Georges De Brito pour l'informer des risques encourus par son fils Anthony .

Affaire BAYLE : Réclamation sur le concours d'AMELIE LES BAINS en Triplette Mixte du 25 08. Manque le rapport de l'arbitre.

Affaire VALERY DAUTRICHE : Aucun rapport parvenu à ce jour malgré les déclarations et les commentaires circulant à ce sujet.

BILAN MONT ST MICHEL ET POINT SUR LES France AVENIR :

Les réservations hôtelières n'incluaient pas les accompagnants. Certains ont acquitté la différence d'autres pas. Régularisation en cours auprès de l'hôtel.

Restauration sur site, certains repas à 24 € n'ont pas été pris. Demande de remboursement à transmettre au CD organisateur. Trajet aller RAS. Trajet retour 1 billet avion inutilisé + 1 surcoût pour changement de vol.

POINT SUR LES TRAVAUX

Après rectification de certains devis dont celui du plaquiste le coût de l'opération rentre dans le budget prévu à 50 000€ pour les deux niveaux. Prévoir le nettoyage du sous-sol. Se sont proposés CC- JPV – RR – HP fournira le camion.

POINT TRESORERIE – POINT SUR LES LICENCES – POINT SUR LES LICENCES « DECOUVERTE » :
Trésorerie : Attendre le 10 pour le rappel – Déficit prévisionnel d'neviron 200 licences en fin d'exercice.

TIR DE PRECISION

CC désigné chef de projet – Voir les aspects logistiques et ceux de l'organisation. Les achats de matériels sont en cours

CRC VETERANS A BOMPAS : Prévoir 48 terrains cadrés pour les 10 & 11 octobre à BOMPAS, ainsi que de la restauration pour les deux jours à midi. Sont déjà qualifiés : LAS COBAS – PILOU CANET – BOMPAS

VISITE M. GRIGNON : La visite est reportée à une date ultérieure.

QUESTIONS DIVERSES :

AG DES COPAINS D'ABORD - LE BARCARES : 16 septembre à 19 heures – Le comité sera représenté par JAC.

AFFAIRE FINESTRET : suite au dernier courrier, faire une réponse indiquant qu'il n'y a pas de d'évolution dans la situation juridique du club à utiliser le terrain mis à sa disposition.

TOULOUGES : forfait général pour l'équipe engagée en CNC1.

Fin de la Réunion à 23 heures 55

Le président général — le secrétaire

JP VIRGILI — Raphaël ROSAS

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Lundi 2 octobre 2017

DU CD F.F.P.J.P. PAYS CATALAN

Absent (es) : BS. Excusèe : AM

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 4 SEPTEMBRE

POINT SUR LES AFFAIRES DISCIPLAIRES :

Mme ALCAZAR : dossier engagé – Mickaël BRAULT : appel régional le 22/11 – DE BRITO Anthony : en attente du paiement de l'amende. Stéphane DARIO : Suite au bureau départemental, le comité directeur se prononce pour un renvoi devant la commission de discipline. J Jacques VIDAL établira un rapport sur les propos tenus à l'encontre des arbitres. Suite à la réclamation d'A. BAYLE pour les concours d'AMELIE LES BAINS, une indemnité supplémentaire de 50 € va être proposée aux vainqueurs de chaque concours. National de CERET, les PEYRAMAYOU ont déposé plainte contre l'arbitre national J M pour non-assistance à personne en danger. Les arbitres opérant au National de CERET devraient être entendus par la gendarmerie. P. DERRION et J. VASQUEZ ont été reçus en bureau départemental. Selon les préconisations des organisateurs et des arbitres, ils ont fait l'objet d'un avertissement ferme qui leur sera signifié par courrier. Affaire DURAND – THUILLER : Les licences ont été suspendues par la fédération jusqu'à leur comparution. En attente de l'ITT définitive avant de déterminer la commission de discipline compétente. Engagement des poursuites à l'encontre d A Reyes suite au rapport d'arbitrage le mettant directement en cause pour menaces lors du tir de précision à Bompas. Marie DOMINGUEZ quitte la séance à 22 heures 13.

POINT TRESORERIE :

Licences PO : 4574 moins 200 licences environ en 2017. Le déficit de licences porte sur la catégorie vétéran.

4 secteurs THUIR – COTE VERMEILLE – SALANQUE RIBERAL – VALLESPIR doivent encore 18000 €. Si besoin, faire un dernier courrier de rappel.

Les championnats de France coutent 32645 € en 2017.

Montant de la subvention du CNDS1600 €. Contacter M. WOZNIAK dans le cas d'une réalisation partielle des projets et sur les conditions de restitution .

DEMANDE D'EQUIPES POUR LES CHAMPIONNATS DE France :

Triplette promotion : 1 ----- Triplette masculine : 3 ----- Doublette masculine : 1 ----- T à T masculin : 2

Triplette vétéran : 1 + 1 ----- Doublette mixte : 1 + 1 ----- Triplette féminine : 1 ----- Doublette féminine : 1

T à t féminin : 1 ----- Triplette Provençal : 3 ----- Doublette Provençal : 3.

Il faut fournir la réponse de nos désidératas avant le 12/11/17.

ARBITRAGE CONFORMITE DES TENUES .CANDIDATURES POOL ELITE – MODALITES DE DEFRAIEMENT DES ARBITRES (RECLAMATION M. DALUZ) :

Conformité des tenues des arbitres validée par JM. Proposition de candidature d'HP pour les championnats de jeunes. M. DA LUZ a déposé une réclamation pour le défraiement des arbitres selon le nouveau barème national. JM doit voir avec lui la proposition retenue par les arbitres en début de saison.

POINT TRAVAUX :

Le plaquiste, le maçon, l'électricien se sont coordonnés et ont commencé les travaux. Le menuisier et le climatiseur interviendront ultérieurement. Le budget prévisionnel de 50 000 € devrait être tenu.

COMPTE RENDU REUNION REGIONALE + PREPARATION REUNION CT LR :

Le maintien d'un trésorier à la tête des anciennes ligues est illégal. Ces 2 trésoreries doivent être reprises par la trésorerie du comité régional. Le problème n° 1 reste l'harmonisation financière. Le dédommagement des frais de CDC entrainera une augmentation de la licence de 1.3 €. Cette augmentation devra être adoptée par la prochaine AG.

BILAN TIR DE PRECISION :

Le bilan du tir de précision à BOMPAS les 30 septembre et premier octobre est positif bien que le nombre de participants soit moyen. Cette compétition demande une grosse préparation et une organisation exigeante. Afin de faciliter le travail du prochain club organisateur, fort d'une première expérience, le comité départemental fournira une liste des besoins en matériel et en personnel. Le comité fournira contre un chèque de caution une grande partie du matériel nécessaire.

PROPOSITIONS MEDAILLE JEUNESSE ET SPORT BRONZE ET ARGENT :

Daniel CARUEL sera proposé pour la médaille argent.

QUESTIONS DIVERSES :

Après son AG le club d'AMELIE LES BAINS sans repreneur s'est déclaré en sommeil. Il est précisé que dans ce cas de figure les mutations sont payantes. Le président sortant devrait s'en charger.

Fin de la Réunion à 00 heure 35

Le président — le secrétaire général

JP VIRGILI — Raphaël ROSAS

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN
Commission Territoriale Languedoc Roussillon
Comité Régional Occitanie

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Lundi 6 novembre 2017

DU CD F.F.P.J.P. PAYS CATALAN

Absents : H V (excusée) – E S (démissionnaire)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 2 OCTOBRE : OK

ACHAT BANDEROLE PARIS 2024 :

Perspective des JO avec admission possible des Sports Boules dont la Pétanque. Réponse au mail de G Chevalier pour commande avec date butoir au 10 12 17 pour le congrès de Mende d'une banderole pour sensibilisation de nos associations et des partenaires

CHOIX DES SITES POUR LES FINALES DEPARTEMENTALES :

Voir tableau joint. Reste à valider Villeneuve de la Raho pour les EF et le site vacant pour le tir de précision.

POINT CALENDRIER NATIONAUX &REGIONAUX ET POINT SUR LES PUB A INSERER :

Nationaux et régionaux (voir tableau). En attente de validation des dates de Prades et Port Vendres.

3 offres de pub : affichage sur le calendrier, sur la banderole, sur les tenues ou les 3

JAC sponsors à contacter : signaler à Chantal ceux qui renouvellent automatiquement. Démarcher les autres.

TROPHEE DES FAIR PLAY AVANT LE 27 NOVEMBRE :

Candidatures envisagées : D. SEILLES - C. OLMOS – P. ASTRUIT – H. CAMPMAJO – L. BADIE - Y. BERLUTI. Retenu pour 2018 Pierre ASTRUIT.

LABELLISATION DES ECOLES DE PETANQUE : (voir liste)

Proposer PRADES à 3 étoiles en raison de ses résultats (descendu à 2 étoiles après le départ de Michel VUILLEMIN BF2).16 écoles de pétanque recensées dans le département.

CONGRES A MENDE. Participation et hébergement

Le président et le secrétaire seront au congrès du 11 au 14 janvier 2018 à MENDE – Réservation des chambres à effectuer RR.

3 Rue Pierre Bassères 66000 PERPIGNAN tel 04 68 52 46 29 courriel cd66@petanque.fr

POINT DISCIPLINE AFFAIRES EN COURS ET A VENIR :

Commission de discipline : DURAND ET THUILLER jeudi 9 novembre – DARIO 19 novembre – affaire Johnny ROUTYA en cours de traitement (commission d'enquête). Famille PEYRAMAYOU en commission fédérale à MARSEILLE le 7 novembre.

Communication par JM aux secteurs et arbitres de la liste des suspendus tous les 3 mois.

PROPOSITION DE M. HARLEY PAGES – MOINS DE 25 ANS :

Arbitrer un championnat jeune – proposition : Harley PAGES. Joël METHIVIER se charge de la réponse.

POINT FINANCE ET POINT TRAVAUX :

Budget : recettes 148 232.24 € - dépenses 151 669.76 € - déficit 3.437.52 € - Attirer l'attention des joueurs sur les frais des « France » plus de 32 000€.

Interventions attendues d'Alain MESTRE pour la maçonnerie et d'Ange TORRENTE pour rétablir le chauffage à l'étage.

LICENCES 2018 :

Mise en place du certificat médical valable 3 ans. A chaque renouvellement de sa licence l'adhérent remettra au club une attestation comme quoi il a bien répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire médical. Cette attestation sera conservée toute la saison au Comité. Si l'adhérent refuse le questionnaire il devra fournir impérativement un nouveau certificat médical.

QUESTIONS DIVERSES :

- Relations clubs / secteurs : ouvrir une réflexion sur un nouveau découpage des secteurs.
- Le concours du comité en féminin aura lieu à La Boule Joyeuse de St Cyprien le 9 décembre 2017. La date du 3 a été annulée.
- Nouvelle AG du BOULOU Les Oliviers le 16 novembre à 18 heures afin d'élire un nouveau bureau. JAC et MD y participent.

Fin de la séance à 0 heure 35

A PERPIGNAN

Le président du CD PAYS CATALAN — Le secrétaire du CD PAYS CATALAN

Jean-Pierre VIRGILI — Raphaël ROSAS

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
COMITE DEPARTEMENTAL PAYS CATALAN
Commission Territoriale Languedoc Roussillon
Comité Régional Occitanie

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR
Lundi 4 décembre 2017

Absent (e) (s) : HP - JA (excusés)

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 6 NOVEMBRE : OK

POINT SUR L'AG DU 10 DECEMBRE A CABESTANY :
Rappel sur les quorums en voix 115 / 228 et en nombre de clubs 48 /94 représentés.
Timing des interventions : président 15 ' – rapport moral et sportif du secrétaire : 15 ' – relations avec les clubs : 10' – site internet : 10' – commission des jeunes : 10' – Pause de 5' – rapport financier de 2017 : 10' – rapport des vérificateurs aux comptes : 5 ' – budget prévisionnel : 5' – dispositions applicables en 2018 : 10' – examen des vœux et questions des secteurs clubs et adhérents : 10' – dispositions à voter : 10'. Remise de récompenses aux finalistes championnat de France : 10'.
Etude du dispositif dans la salle. Répartitions du rôle de chacun.

POINT CALENDRIER :
La situation des emblèmes n'est pas totalement réglée. 3 possibilités VILLENEUVE DE LA RAHO – ST LAURENT/SALANQUE – LA TOUR DE FRANCE.

POINT COMPTABILITE - TRESORERIE :
148 232.24 € ------ 151 669.76 € : déficit : 3 437.52 €. Déficit mineur consécutif à des dépenses exceptionnelles : arbitrage + frais d'habillement – Absence de subvention du CD

AFFAIRES DISCIPLINAIRES EN COURS :
Affaire DEPOILY Vs ROBINEAU. H DEPOILY refuse d'être entendu par la Commission d'arbitrage et souhaite saisir la Commission de discipline. Un bureau départemental se réunira avec les intéressés sur cette affaire en dernier recours le mardi 12 janvier 18 heures 30.
Johnny ROUTYA convoqué devant la commission de discipline 4 janvier 2018.

REPONSE EMAIL R. VIERNE :
Adresser réponse sur les questions posées.

LABELISATION DES ECOLES DE PETANQUE :
PRADES et PIA sont bien labellisés 3 étoiles.

ANNULATION REUNION DES ARBITRES DE LIGUE :
Report de cette réunion, fin janvier, car M. VERDIER ne peut pas être présent à celle du 9 janvier.

NOTE SUR LES CLASSIFICATIONS :
JJV et HV sont chargés de vérifier la liste des classifiés Elite / Honneur avant diffusion sur FB et sur le calendrier.

CANDIDATURE ANNE MARIE DAVID :
Anne Marie David, 25 ans licenciée à Thuir est candidate au poste du CD laissé vacant par ES démissionnaire. Après avoir satisfait à son premier entretien avec le Président son dossier de candidature sera examiné lors du CD du 8 janvier 2018.

QUESTIONS DIVERSES :
Remplacement JPV au congrès à MENDE du 11 au 14 janvier par Joël METHIVIER
Diplôme d'honneur : Ajouter les candidatures tardives.
Questionnaire de santé et attestation : rappel sur les dispositions applicables lors de la délivrance des licences 2018.
Afficher les partenaires 2018 sur le site de la Pétanque.
Fin de séance à 23 heures 40

Fait à Perpignan le 4 Décembre 2017

Le président du CD PAYS CATALAN
Jean Pierre VIRGILI

Le secrétaire général
Raphaël ROSAS